

N° 7.7214 Réductions de transports

Gratuité des transports sur le département du Gers

Déplacements gratuits

Vous pouvez utiliser gratuitement toutes les lignes départementales d'autocar :

- Mirande/Auch
- Solomiac/Cologne/Toulouse
- Auch/Cazaubon/Barbotan
- Condom/Agen

En voiture particulière ou en minibus...

Bénéficiaires : personnes résidant dans le département du Gers, se trouvant dans l'une des situations suivantes

Bénéficiaire

Ayant-droit

Demandeur d'emploi

Bénéficiaire RMI

Bénéficiaire API

Autres bénéficiaires des minimas sociaux

Personne SDF

Nature de l'aide et montant éventuel :

Pour les bénéficiaires de la carte : carte valable 6 mois, sans limitation du nombre de trajets

Pour leurs ayants droit et leurs enfants : carte valable 6 mois donnant droit à 16 déplacements par trimestre

Conseil Général du Gers

Direction des Routes, de l'Education et des Transports - Service des Transports

Services référents à contacter :

- | | |
|--|-----------------------|
| - Circonscription d'Action Sociale Territoriale d'Auch | Tél. : 05.62.61.90.00 |
| - Circonscription d'Action Sociale Territoriale de Condom | Tél. : 05.62.68.31.00 |
| - Circonscription d'Action Sociale Territoriale de L'Isle Jourdain | Tél. : 05.62.07.37.50 |
| - Circonscription d'Action Sociale Territoriale de Gimont | Tél. : 05.62.67.92.54 |
| - Circonscription d'Action Sociale Territoriale de Mirande | Tél. : 05.62.59.01.00 |
| - Circonscription d'Action Sociale Territoriale de Nogaro | Tél. : 05.62.08.87.00 |

Carte de transport urbain

Centre Communal d'Action Sociale d'Auch

Tél. : 05.62.60.61.40